

Document d'aide aux candidats-doctorants pour la présentation de leur projet de thèse

LIRSA - Version de juin 2016

Vous vous préparez à présenter un projet de thèse. Cette présentation a **trois objectifs principaux** :

1. Préciser les contours de la connaissance que vous allez créer et les assises théoriques sur lesquelles vous pensez ancrer votre travail.
2. Vous faire bénéficier des avis, réactions et remarques des enseignants-chercheurs sur votre projet.
3. Démontrer la qualité et la robustesse de votre projet doctoral et donc de donner envie à un enseignant habilité à diriger des recherches doctorales (HDR) de vous diriger.

Voici quelques conseils pour que votre présentation de 20 minutes (maximum) vous soit utile :

- ⌘ Expliquez les **vraies** raisons qui vous font penser que cette démarche doctorale vous est nécessaire et que vous y êtes correctement préparé.
- ⌘ Présentez succinctement votre parcours (notamment vos réalisations et vos diplômes universitaires antérieurs) et ce que seront les conditions matérielles de votre éventuelle vie de doctorant (financement personnel ou institutionnel...).
- ⌘ Préparez une version « papier » de votre présentation en une dizaine d'exemplaires que vous remettrez avant votre exposé aux enseignants-chercheurs présents dans laquelle vous **préciserez** :
 - le ou les champs disciplinaires dans lesquels vous inscrivez votre démarche (marketing, stratégie, finance, RH...);
 - **une ou deux formulations de ce que pourrait être votre problématique centrale** (essayez de la formuler sous forme interrogative ; c'est une forme qui aide à mieux préciser l'objet de la recherche) ;
 - le ou les courants de pensée au sein desquels vous vous inscrivez (perspective critique, perspective exploratoire...) ainsi que les travaux et auteurs de référence sur lesquels vous pensez fonder la première étape de votre travail ;
 - votre posture épistémologique (n'abordez cette question qu'à condition d'avoir une vraie justification) ;
 - le type de démarche de mise à l'épreuve empirique de votre problématique que vous envisagez (étude d'un panel, étude de cas...).

Vous devrez absolument **éviter les écueils** suivants :

- ⌘ Faire un exposé didactique général (ou une sorte de « micro-cours ») sur tout ou partie d'un champ disciplinaire ou d'une thématique.
- ⌘ Faire un étalage de l'étendue de vos lectures.
- ⌘ Donner l'impression que vous connaissez déjà la conclusion de votre éventuelle thèse.
- ⌘ Présenter un plan de votre éventuelle thèse.
- ⌘ Confondre une thèse avec une étude.
- ⌘ Vouloir absolument en tirer des débouchés ou des prescriptions pratiques.

Enfin, pour votre inscription en doctorat suivant les dispositions de l'arrêté du 25 mai 2016 (entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2016), vous préparerez un projet de convention de formation comprenant les éléments indiqués à l'article 12 (financement, statut professionnel, calendrier, modalités d'encadrement, conditions matérielles, intégration dans l'équipe de recherche, projet professionnel, parcours individuel de formation, objectifs de valorisation des travaux de recherche) - voir l'arrêté en ligne sur le site du LIRSA : <http://lirsa.cnam.fr>

Professeurs Yvon PESQUEUX et Eric FIMBEL, membres du LIRSA